

DISPARITION DE LA PETITE NIHAL

Face au silence des autorités, les plus folles rumeurs

Trois jours après la découverte d'indices susceptibles de mettre fin au mystère qui entoure la disparition de la petite Nihal, l'opinion est submergée par un flot de rumeurs les plus folles faisant part d'une fin tragique de la fillette de quatre ans, dont la disparition, il y a une quinzaine de jours, suscite émotion, colère et un élan de compassion et de solidarité pour la famille.

Une famille ternaillée par la détresse et l'angoisse, mais aussi par un flot d'informations contradictoires et souvent approximatives, sur le sort de la petite fille disparue. Dès le début de la matinée d'hier, mardi, des informations faisant part de la mort certaine de la petite fille et se basant sur les conclusions des analyses de laboratoire effectuées sur les relevés ADN des parents, par la police scientifique de la

Gendarmerie nationale ont fait le tour de la toile et des réseaux sociaux.

Des allégations auxquelles il est, décemment, difficile de donner corps, tant qu'elles ne sont pas corroborées par un communiqué officiel des autorités judiciaires compétentes, seules habilitées à s'exprimer sur le sujet. Les représentants de la presse à Tizi-Ouzou sont restés dans l'attente de la conférence

de presse du procureur général près la cour de Tizi-Ouzou.

Une rencontre annoncée comme imminente et qui n'est pas venue pour satisfaire la curiosité des journalistes. La famille de la petite Nihal reste la seule source crédible pouvant éviter le piège de la rumeur, pour les représentants des médias.

Contacté par nos soins, M. Ouali Nabil dément formellement que la famille a été informée de la mort de leur fille. «Je démens formellement de telles allégations. Jusqu'au moment où je vous parle (16 h, ndlr), aucun contact n'a été établi avec nous par la gendarmerie», nous affirme le cousin de la fillette disparue. «Au contraire, c'est nous,

sa famille qui sommes allés voir les gendarmes pour leur demander confirmation des informations relayées par des médias», ajoutera-t-il, affirmant que les gendarmes leur ont donné des assurances que la mère et le père de Nihal seront les premiers à être informés dans le cas où de nouveaux développements dans le dossier venaient à être connus.

Sur le terrain des opérations, l'on apprend que le dispositif de recherche mis en place au lieu-dit Azaghar, en contrebas du village, a été levé par la gendarmerie. Ce qui suppose que les recherches sont bel et bien terminées. La vérité et la clé de l'énigmatique disparition viendra du laboratoire de la police

scientifique de la Gendarmerie nationale sis à Bouchaoui. Il semblerait que la communication officielle reste tributaire des conclusions des analyses scientifiques.

D'autres éléments de l'enquête qui sont en cours de vérification, conditionnent aussi l'intervention publique du procureur général de Tizi-Ouzou.

Signalons que la radio locale de Tizi-Ouzou a annoncé comme certaine la mort de la petite Nihal, dans son flash d'information de 16h30, sans toutefois se référer à une source officielle pour établir, avec certitude, la véracité d'une telle information.

S. A. M.

ABDELKADER OUALI À L'ADRESSE DES CADRES DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT :

«Valoriser l'impact des projets sur le quotidien des citoyens»

C'est un ministre très ambitieux et, surtout, qui croit à la bonne gouvernance qui s'est adressé ce lundi aux cadres de son secteur, ceux des ressources en eau et ceux de l'environnement, issus de six wilayas du centre du pays et dont le dénominateur commun est cette solidarité inter-wilayas qui s'est tissée à la faveur des projets structurants engagés dans la wilaya de Bouira, dans le domaine de l'hydraulique avec les barrages de Koudiat Asserdoun à Lakhdaria et le barrage Tilesdit à Bechloul, qui cumulent près de 900 millions m³ et qui alimentent à eux seuls près de 2 millions d'habitants des wilayas de Bouira, Tizi-Ouzou, Médéa, M'sila, Bordj-Bou-Arréridj, Alger et Boumerdès.

Yazid Yahiaoui - Bouira (Le Soir) - M. Abdelkader Ouali qui a énuméré un certain nombre de réalisations dans le secteur des ressources en eau et de l'environnement, depuis 1999, avec la réalisation de 31 barrages achevés, 9 en cours de réalisation et qui seront achevés en 2017 et 10 autres prévus, la réalisation de 123 000 kilomètres de réseau d'AEP rénovés, 13 000 châteaux d'eau et 177 stations de traitement des eaux, la création des agences comme l'ANBT, l'ADE et l'ONA, ainsi que des agences pour l'environnement comme celles chargées de la gestion des déchets solides, celle de surveillance de la côte méditerranéenne, les laboratoires d'analyses, l'agence de surveillance de l'air et sa qualité, etc., a invité les cadres de ces deux secteurs présents comme les subdivision-

naires de l'hydraulique, les chefs d'agence de l'ADE au niveau des daïras, ainsi que les responsables des directions des ressources en eau et ceux de l'environnement, à renouveler d'efforts afin d'être très proches du citoyen.

Pour se faire, le ministre a rappelé les principes fondamentaux du ministère des Ressources en eau et de l'Environnement qui a créé certaines agences et autres institutions comme l'ANBT (Agence nationale des barrages et des transferts) et l'ONA (Agence nationale d'assainissement), comme maître d'ouvrage délégué gestionnaire de service public, ou encore l'ADE comme concessionnaire chargé de la prestation de service mais affilié au ministère.

Des entreprises et autres agences qui étaient tenues par

trois engagements, à savoir la formation continue de leurs encadrements et personnels, la modernisation de leurs structures et leurs matériels et enfin, la bonne gouvernance avec une connaissance professionnelle et un esprit de responsabilité. Une fois ces trois critères réunis, ces agences et autres entreprises sont tenues par l'obligation de résultat.

Outre ces entreprises, le ministre a également fait part de la création, toujours dans le cadre de la bonne gouvernance qui passe actuellement, avec la crise qui secoue le pays, par la rationalisation des dépenses, au niveau central d'une commission nationale chargée d'étudier les projets et le degré de leur importance.

A l'échelle locale, le ministre a insisté auprès des directeurs des ressources en eau présents ainsi que les directeurs de l'ONA et de l'ADE et ceux de l'environnement, de s'impliquer davantage pour donner leur point de vue dans tout projet engagé et d'en rendre compte de leurs remarques aux walis et au ministère.

Le ministre a rappelé également dans le cadre de cette implication directe pour être proche du citoyen, la création de brigades de suivi et de surveillance des réseaux d'AEP, depuis le barrage jusqu'au robinet du foyer. Ces brigades qui doivent avoir à leur dis-

position des véhicules, seront chargées de détecter toute fuite d'eau mais aussi, les piquages illicites, sources de pertes colossales pour le secteur, et ce, avant que le citoyen les signale. Une opération qui pourra rapprocher davantage le citoyen du gouvernant mais également qui valorisera les efforts de l'Etat dans le domaine des ressources en eau.

Dans le même sillage, le ministre a annoncé la création de commissions de wilaya et de daïra composées de cadres de l'ANBT, l'ONA, l'ADE, la DRE, les élus locaux et les subdivisionnaires, et qui seront chargées d'ausculter et de surveiller toutes les installations hydrauliques.

Enfin et c'est parce que le ministre s'occupe également de l'environnement, les mêmes remarques et les mêmes préoccupations ont été faites d'une manière succincte aux responsables de l'environnement en les invitant à redoubler d'efforts afin de protéger la nature et l'environnement contre toute forme de pollution ou de projet polluant aussi bien privé que public.

La rencontre qui s'est déroulée à l'INSFP Draâ El-Bordj de Bouira, et qui s'est tenue à la fin d'un périple qui a conduit le ministre à travers plusieurs communes de la wilaya, s'est achevée à 19 heures, après un discours de Abdelkader Ouali qui a duré près de 2 heures.

Y. Y.

Quatre contrebandiers arrêtés par les forces de l'ANP à Bordj Badji-Mokhtar et In Guezzam

Quatre contrebandiers ont été arrêtés lundi, à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont arrêté à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6^e Région militaire), le 1^{er} août 2016, 4 contrebandiers et ont saisi 7 détecteurs de métaux, 3 marteaux-piqueurs, 3 groupes électrogènes, 650 grammes de dynamite, des moyens de détonation et 4 motos», précise le communiqué.

A Oran (2^e Région militaire), «au cours d'une opération conjointe menée par un détachement de l'ANP et les éléments de la Gendarmerie nationale, 3 narcotrafiquants ont été arrêtés et une quantité de 3 quintaux et 30 kilogrammes de kif traité dissimulée à bord d'un véhicule touristique a été saisie, tandis que les éléments des gardes-côtes de Marsa Ben M'hidi (wilaya de Tlemcen) ont saisi une autre quantité de 41 kilogrammes», note la même source.

D'autre part, «les unités des gardes-frontières et de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tlemcen ont déjoué plusieurs tentatives de contrebande de plus de 5 600 litres de carburant, ainsi que 500 unités de tabac».

Par ailleurs à El Oued (4^e Région militaire), «un détachement de l'ANP a intercepté 2 contrebandiers à bord d'un camion chargé de 11 304 unités de différentes boissons, tandis qu'un autre détachement a appréhendé à Illizi 4 immigrants clandestins de différentes nationalités», ajoute le communiqué.

APS